

Marre des complotistes comme Urg Sahin et Sanofi !

écrit par Gerard | 24 décembre 2020



URG SAHIN (BIONTECH)

L'HOMME QUI TIRE PLUS VITE QUE SA SERINGUE !

OU LES TRIBULATIONS DES VACCINES

https://www.lemonde.fr/planete/article/2020/11/15/vaccin-anti-covid-la-success-story-du-couple-fondateur-du-laboratoire-allemand-biontech_6059786_3244.html

Ce mardi 22, on peut lire sur le net une intervention de Urg Sahin qui nous rassure complètement.

Premièrement : le merveilleux vaccin proposé par sa boutique sera efficace pour lutter contre un virus que nous ne connaissons pas encore. Il a une boule de cristal ? Ou bien, Belzébuth lui a confié les secrets de la génétique du virus à sortir ?

Deuxièmement, quand je vous disais que ce champion tirait plus vite que sa seringue, il nous promet un vaccin mis au point dans les six semaines ! C'est une blague ?

Ben non, paraît-il que c'est du sérieux, du sérieux de comité (Théodule ?) non, de comité scientifique. Halte au complotisme.

Je préférerais halte au complot, mais là, c'est un peu plus

compliqué.

.

Pour revenir aux vaccins, et aux molécules de base, en général, j'ai entendu, cette semaine, un merveilleux compte de Noël. En son temps, un humoriste parlait des comptes fantastiques d'Hausmann !

Sanofi s'apprêterait à monter une nouvelle entité (près de Lyon). Il céderait la production des molécules de base à cette entité, dirigée, majoritairement par d'anciennes pointures de Sanofi, ce qui semble rassurer tout le monde. Pas de problème, que du bénéf, la dite entité pourrait accroître la commercialisation des molécules à toutes sociétés pharmaceutiques. Ce qui serait profitable aux actionnaires et salariés de Sanofi.

Bon, ça c'est ce que j'ai entendu. Après, on peut cogiter.

.

Pourquoi est-il nécessaire de créer une nouvelle entité, est-ce que Sanofi ne peut commercialiser, directement, les produits des brevets qu'elle détient ?

Que la manip soit profitable aux actionnaires, tout au moins à certains, je le crois volontiers ; pour ce qui est des salariés ?

D'autre part, il semble que le financement de l'entité envisagée ne soit pas un modèle de transparence.

Alors, comment va s'opérer le transfert de technologies ?

Est-ce que Sanofi va faire produire sous licence, avec royalties ?

Auquel cas, Sanofi reste propriétaire des brevets. Ca reste français, c'est peut-être rentable pour les actionnaires, mais pour les salariés ?

Est-ce que Sanofi va vendre les brevets, ce qui lui ôte tout contrôle, technique et financier ? ce qui pourrait générer quelques bénéfices pour certains, mais, quid des salariés ?

Et le financement ? Si un fond de pension ou tout autre

investisseur autant scrupuleux, propriétaire des brevets décide d'implanter une usine au diable vauvert, qui l'en empêchera ? Macron ? !!!!

Décidément, le complotisme a de beaux jours devant lui !
Les comploteurs, encore plus !